

Communiqué de presse

Paprec et Samfi donnent un avenir industriel pérenne pour la Chapelle Darblay, créateur d'emplois

Le projet du leader français du recyclage Paprec et de la société d'investissement industriel normande Samfi a été retenu ce jour par UPM. Les deux acteurs vont créer sur la Chapelle-Darblay un écopole industriel permettant d'inscrire le territoire dans la transition écologique en créant de nouveaux emplois locaux.

Les deux groupes familiaux, très ancrés en Normandie, y présentent un projet d'investissement industriel pouvant aller jusqu'à 450 millions d'euros afin de produire de l'hydrogène renouvelable et des matières premières issues du recyclage. Participant à la lutte contre les émissions de CO₂, le projet nécessitera 250 emplois directs et 400 indirects.

Paris, le 15 octobre 2021

UPM avait annoncé en Septembre 2019 la mise en vente de son usine de fabrication de papier journal de la Chapelle-Darblay située à Grand-Couronne (76). Faute de repreneur, le groupe finlandais avait fermé son usine en juin 2020 et licencié l'ensemble de son personnel. Le groupe avait maintenu pendant un an l'outil industriel pour une éventuelle reprise. Ce jour, UPM a retenu l'offre industrielle déposée par Paprec, le leader français du recyclage et Samfi, spécialiste de la production d'hydrogène avec sa filiale H2V.

Pérenniser les emplois et ancrer le territoire dans le XXIème siècle

Les deux groupes familiaux portent un projet pouvant aller jusqu'à 450 millions d'euros d'investissement pour développer sur le site deux activités industrielles majeures du XXIème siècle et de la transition écologique. L'usine de production d'hydrogène et celle de fabrication de matières premières issues du recyclage prévues nécessiteront 250 emplois directs et 400 indirects. Leur projet a été présenté aux instances syndicales et aux pouvoirs publics.

Limiter le recours aux ressources fossiles

Sous réserve des autorisations administratives, Paprec redémarrera dès le mois prochain l'outil industriel existant et notamment la chaudière biomasse et viendra y ajouter des activités en amont : une plateforme d'approvisionnement et de préparation en bois, une ligne de production de CSR et un centre de tri des déchets des industriels banals. Ces activités permettront de fabriquer des matières premières recyclées à partir de déchets et des combustibles alternatifs pour chaudières. Ce projet permettra de créer une centaine d'emplois directs.

Le groupe Samfi produira de l'hydrogène renouvelable. Le process utilisé, par électrolyse de l'eau, consomme de l'eau et de l'électricité renouvelable – en partie produite sur site grâce à la chaudière biomasse. Il produit de l'hydrogène renouvelable et de l'oxygène. L'hydrogène vert ainsi produit permettra de remplacer le pétrole comme carburant pour les voitures, camions, bus ou bateaux et contribuera à décarboner l'industrie. La production prévue, 54.000 tonnes annuelle, en ferait le plus important projet français de production d'hydrogène vert.

La situation géographique de la Chapelle Darblay permettra également de favoriser le transport fluvial pour les flux entrant et sortant des usines.

L'ensemble de ces activités permet de limiter le recours aux ressources et énergies fossiles, de réduire les émissions de CO₂ et de diminuer le stockage de déchets ultimes.

« Samfi, comme Paprec, sont deux groupes familiaux ayant une vision long terme des investissements. Nous avons dans notre ADN commun la volonté de développer une industrie à vocation environnementale tout en créant des emplois non délocalisables. Le projet Chapelle Darblay répond pleinement à cette vocation et aux objectifs de la loi de transition énergétique. Il inscrit le territoire dans l'industrie du futur et sera rapidement une fierté nationale en démontrant la capacité de réindustrialiser le pays avec les énergies du XXIème siècle », déclare Sébastien Petithuguenin, Directeur général du groupe Paprec.

A propos de Samfi

Le groupe Samfi est le premier employeur privé de Normandie avec près de 3.000 salariés. Fondé et dirigé par Alain Samson, il opère notamment dans les activités du transport et de la logistique (MALHERBE), des énergies renouvelables (SAMSOLAR, SAMWIND), de l'hydrogène (H2V, DISTRY), du self-stockage (LOCABOX) et de l'affichage publicitaire (Medialine).

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).

Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites dans huit pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes et dépassera cette année les 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business. La rédaction de l'Usine Nouvelle l'a élu Industriel de l'année en 2020.

Contact presse : Agathe Remoué au 06 27 47 60 69 agathe.remoue@paprec.com